
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 4 novembre 2020

Coronavirus – Adaptation de l’offre des tpg

Les Transports publics genevois (tpg) revoient leurs horaires. Ils suspendent leur service de nuit Noctambus à partir du vendredi 6 novembre 2020 pour une durée illimitée. Et ils réduisent leur offre à 92% de l’offre en temps normal, dès le mardi 10 novembre 2020.

Les Transports publics genevois (tpg) s’adaptent aux nouvelles mesures annoncées pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) à Genève et en Suisse. Comme l’ensemble des entreprises de transport du pays, les tpg suspendent leur réseau de nuit à partir du week-end prochain (dès la nuit du 6 au 7 novembre 2020). Cette décision a été prise au niveau fédéral par la branche suisse des transports en accord avec l’Office fédéral des transports (OFT) et les cantons. Elle vient en soutien de la décision annoncée dimanche par le Conseil d’Etat genevois de fermer tous les établissements non indispensables.

De plus, les tpg appliqueront un nouvel horaire à partir du mardi 10 novembre 2020. Un horaire légèrement réduit qui correspond à 92% de l’offre des tpg en temps normal. Des dispositions ont été prises pour assurer toutes les courses scolaires. Cette décision des tpg est destinée à prévenir un possible problème de main-d’œuvre dû aux circonstances actuelles (quarantaine, maladie). Elle permet aussi d’adapter le réseau à la baisse de la fréquentation observée ces dernières semaines. Après être remontée à la fin du mois de juin à environ 80%, la fréquentation se situait la semaine dernière à 67%, comparée à une année auparavant. Enfin, les tpg sont en mesure suite à cette décision de se mettre à disposition d’ORCA (dispositif d’Organisation des secours en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle) réactivé dimanche par le gouvernement genevois. Ils agissent en accord avec l’Office cantonal des transports de l’Etat de Genève (OCT).

Pour les clients des tpg, il faudra à partir du mardi 10 novembre 2020 se référer à l’horaire « vacances » publié par l’opérateur. Ce dernier invite également ses clients à se renseigner en temps réel via les bornes situées aux arrêts, les applications mobiles et le site www.tpg.ch pour disposer d’une information précise. Il est encore à relever que les horaires des agences de vente de Cornavin, de Rive et de Lancy-Pont-Rouge ont été modifiés compte tenu de la situation sanitaire (dorénavant de 9h00 à 18h00 du lundi au samedi).

Enfin, les tpg rappellent que le port du masque est obligatoire dans les transports publics en Suisse, à bord des véhicules et aux arrêts. Ils tiennent de plus à préciser qu’il est impératif de se désinfecter les mains en entrant et en sortant de chaque véhicule. Et qu’ils poursuivent, pour leur part, quotidiennement la désinfection intensive en cours de journée et en fin de service de leur flotte.

Pour toute information complémentaire pour les médias uniquement :

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch